

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 25 août 2011

Mesures d'entraide de l'IP Lait

Non à une fragmentation du paquet de mesures par le Conseil fédéral

Direction

Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL demande au Conseil fédéral de déclarer obligatoire l'ensemble du paquet de mesures décidées par les délégués de l'Interprofession du lait afin de stabiliser de marché. Fragmenter le paquet, ce serait passer outre la volonté des délégués et pourrait compromettre la stabilisation du marché dans son ensemble. L'octroi de la force obligatoire générale est en fait une question de volonté politique. En l'absence de celle-ci de la part du Conseil fédéral, ce sera donc au Conseil des États de se prononcer en septembre, lorsqu'il traitera la motion Aebi.

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Depuis le printemps dernier, la situation sur le marché du lait s'est détériorée de façon dramatique. Outre les problèmes déjà connus auparavant, la branche doit en plus gérer un franc fort ainsi que le recul des exportations et la progression des importations dans le secteur fromager.

C'est pourquoi la grande majorité des producteurs de lait attend depuis des semaines que le Conseil fédéral se décide enfin à octroyer la force obligatoire générale pour le paquet de mesures décidées par l'Interprofession du lait (IP lait) en vue de stabiliser le marché, y compris le Fonds d'intervention. Cependant, les quatre plaintes de droit civil déposées contre les décisions de l'IP Lait ont réduit la marge de décision du Conseil fédéral. La FPSL a proposé à l'Office fédéral de l'agriculture des solutions pour la gestion d'éventuelles demandes de dédommagement dans le cadre de la plainte. Malheureusement, on n'est pas entré en matière jusqu'ici sur ces propositions. Il est par contre question d'introduire la force obligatoire générale par étapes.

Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL rappelle cependant à monsieur de Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann sa promesse faite au Conseil des États de déclarer la force obligatoire générale pour les mesures décidées par la branche. C'est pourquoi la FPSL attend toujours l'adoption **globale** par le Conseil fédéral du train de mesures adoptées le 3 mai dernier par l'assemblée des délégués de l'IP Lait. Si le Conseil fédéral fragmentait le paquet, il mettrait en danger les mesures de stabilisation du marché. Une procédure par étapes ferait traîner l'introduction de la contribution de quatre centimes, au mépris de la volonté de la grande majorité des producteurs de lait, qui n'ont toujours approuvé qu'une solution globale incluant les 4 centimes. Par ailleurs, il est consternant pour nos institutions politiques et en même temps inacceptable qu'une petite minorité soit en mesure de bloquer le Conseil fédéral dans des décisions très importantes et incontestées pour l'intégrité de toute une branche.

Si le Conseil fédéral ne met pas immédiatement les choses au clair, le comité central de la FPSL attend du Conseil des États les réponses politiques nécessaires lors de la session de septembre, lorsqu'il débattera de la motion Aebi.

Renseignements:

Albert Rösti
Directeur de la FPSL

albert.roesti@swissmilk.ch
031 359 52 11 079 255 88 56

Christoph Grosjean-Sommer
Communication Économie et politique

christoph.grosjean@swissmilk.ch
031 359 53 18 079 645 81 36

www.swissmilk.ch/producteurs-de-lait

Téléphone 031 359 51 11
Téléfax 031 359 58 51
smp@swissmilk.ch
www.swissmilk.ch

swissmilk